

Envoyé en préfecture le 03/07/2024

Reçu en préfecture le 03/07/2024

Publié le 04/07/2024



ID : 001-200070118-20240702-DEL\_24\_07\_02\_04-DE

## COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

### DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Séance du 02 juillet 2024**

**Nombre de Conseillers :**

**En exercice : 36**

**Quorum : 19**

**Présents : 19**

**Représentés : 5**

**Absents : 17**

L'an deux mille vingt-quatre, le 02 juillet et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 26 juin 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Franck CALAS, M. Jean-Pierre CHAMPION, Mme Patricia CHMARA, Mme Claude CLEYET-MARREL, M. Romain COTTEY, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Mme Carole FAUVETTE, M. Vincent GELAS, Mme Fabienne GIMARET, Mme Isabelle HELIN, M. Jean-Michel LUX, M. Lucien MOLINES, M. Alain REIGNIER, M. Thierry SEVES, Mme Marie-Monique THIVOLLE, Mme Anne TURREL, M. Dominique VIOT,

Étaient absents : M. Renaud DUMAY, Mme Nelly DUVERNAY, Mme Laure FANGET (pouvoir à M. Jean-Michel LUX), M. Gaëtan FAUVAIN, M. Paul FERRÉ (pouvoir à Mme Anne TURREL), Mme Catherine GUTIERREZ, M. Richard LABALME, Mme Patricia MAURY, Mme Christelle PAGET, M. Benoît PEIGNÉ, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Philippe PROST (pouvoir à M. Bernard ALBAN), M. Roger RIBOLLET, Mme Catherine SALVETTI (pouvoir à M. Lucien MOLINES), M. Denis SAUJOT (pouvoir à Mme Carole FAUVETTE), Mme Marie-Jeanne VERCHERAT, M. Maurice VOISIN,

Secrétaire de séance : Mme Patricia CHMARA

#### **N°2024/07/02/04 – Modification de la composition de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général des impôts et notamment l'article 1609 nonies C ;

Vu l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2018 relatif aux statuts de la communauté de communes,

Vu la délibération n°2020/06/18/04 du 18 juin 2020 portant création de la CLECT et prévoyant que cette commission soit composée d'un représentant par commune,

Vu la délibération n°2020/07/15/19 du 15 juillet 2020 relative à la composition de la CLECT,

Vu la délibération n°2022/05/03/01 du 03 mai 2022 relative à la modification de la composition de la CLECT,

Vu le décès de M. Thierry MICHAL,

Vu la délibération du conseil municipal de Messimy-sur-Saône du 28 juin 2024 portant désignation de M. Vincent GELAS comme représentant de la commune au sein de la CLECT,

#### **Le Conseil communautaire,**

**PREND ACTE** de la modification de la composition de la CLECT, pour ce qui concerne la représentation de la commune de Saint-Etienne-sur-Chalaronne et confirme les membres suivants :

Chaleins	M. Christian GOIFFON
Francheleins	Mme Laure FANGET
Garnerans	M. Dominique VIOT
Genouilleux	M. Eddy FILIPPI
Guéreins	M. Thierry SEVES
Illiat	M. Richard LABALME
Lurcy	Mme Nathalie BISIGNANO
Messimy-sur-Saône	M. Vincent GELAS
Mogneneins	M. Jean-Pierre CHAMPION
Montceaux	M. Jean-Claude DESCHIZEAUX
Montmerle-sur-Saône	M. Philippe PROST
Peyzieux-sur-Saône	Mme Monique THIVOLLE
Saint-Didier-sur-Chalaronne	M. Renaud DUMAY
Saint-Etienne-sur-Chalaronne	Mme Caroline FRUCTUOSO
Thoissey	M. Paul FERRE

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Montceaux, le 2 juillet 2024

Le Président,  
Jean-Claude DESCHIZEAUX